

enquête parcelle relative à l'opération.

Au terme de cette enquête conjointe, le préfet de l'Isère est l'autorité compétente pour prendre :

- la décision déclarant d'utilité publique le projet précité ;
- la décision déclarant cessibles les parcelles nécessaires au projet.

M. Daniel TARTARIN, professeur de l'enseignement technique retraité, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Les observations du public pourront être adressées au commissaire-enquêteur par écrit en mairie de Quet-en-Beaumont, siège de l'enquête.

Les pièces du dossier d'enquête ainsi que les registres seront déposés en mairie de Quet-en-Beaumont pendant toute la durée de l'enquête, afin que le public puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie, et consigner éventuellement ses observations sur les registres ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur, en mairie de Quet-en-Beaumont, à l'adresse suivante : Les Lamberts, 1352 route du Chatel, 38970 Quet-en-Beaumont.

A2023C13118



SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

Depuis le 12 juin 2023, une enquête portant sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vinay, est en cours et ce jusqu'au jeudi 13 juillet 2023, 17h. L'objet de cette modification est l'ouverture à l'urbanisation d'une zone d'activités économiques dans le secteur des Levées.

CONSULTATION DU DOSSIER pendant toute la durée de l'enquête :

- A la mairie de Vinay, **Place de l'hôtel de Ville de Vinay** sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- . **du Lundi au Vendredi**, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
- . **le Samedi**, de 9h à 11h.
- Au siège de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté, **7 rue du Colombier** à Saint-Marcellin, sur support papier aux jours et heures habituels d'ouverture au public :
- . **Du lundi au vendredi** de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
- Sur les sites internet :
- . de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté : www.saintmarcellin-vercors-isere.fr
- . de la commune de Vinay : www.vinay.fr

PERMANENCES DU COMMISSAIRE-ENQUÊTEUR : Madame Pascale Poblet, commissaire enquêtrice désignée par le Tribunal Administratif de Grenoble, recevra à la mairie de Vinay, Place de l'Hôtel de Ville, les :

- mercredi 28 juin de 15:00 à 17:00
- samedi 01 juillet de 9:00 à 11:00
- jeudi 13 juillet de 15:00 à 17:00.

Pendant la durée de l'enquête publique, jusqu'au jeudi 13 juillet à 17h, les intéressés peuvent formuler leurs observations :

- Sur les registres d'enquête publique déposés à la mairie de Vinay et au siège de l'intercommunalité ;
- Par lettre, à l'attention de Madame la commissaire-enquêtrice, adressée à la **Mairie de Vinay, Place de l'hôtel de ville, 3870 Vinay**;
- Par courriel à : enquete.poblet@gmail.com

Toutes les observations, propositions et contre-propositions écrites seront tenues à la disposition du public à la mairie dans les meilleurs délais. Les observations du public pourront être communicables à toute personne en faisant la demande et à ses frais. Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête sont incluses dans le dossier d'enquête.

d'Urbanisme de la commune de LAPEYROUSE-MORNAY, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis des personnes associées et consultées ainsi que de la population.

Le président du tribunal administratif de GRENOBLE a désigné les commissaires enquêteurs suivants :

- Monsieur Alain VALADE, Cadre de l'industrie, retraité, commissaire enquêteur titulaire,
- Monsieur Thierry AWENENGO-DALBERTO, Architecte, ingénieur, expert énergétique, commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête :

- le dossier d'enquête publique unique, comprenant notamment une étude d'impact et son résumé non technique du projet et de la mise en compatibilité du PLU, une étude de dangers et son résumé non technique pour le volet autorisation, l'avis unique de l'autorité environnementale, la réponse écrite des maîtres d'ouvrage à cet avis et les avis recueillis lors de la phase d'examen, est disponible en mairie de LAPEYROUSE-MORNAY, siège de l'enquête, où le public pourra le consulter, sur support papier et sur un poste informatique en version numérique, aux jours et heures d'ouverture de la mairie, et consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur.

- l'entier dossier est consultable sur le site internet des services de l'État à l'adresse : www.drome.gouv.fr rubrique AOEP Avis d'Ouverture d'Enquête Publique - espace « participation du public ». Un formulaire en ligne est disponible pour recueillir les observations et propositions du public, qui seront ensuite communiquées au commissaire enquêteur et insérées, dans les meilleurs délais, dans le registre ouvert au public en mairie de LAPEYROUSE-MORNAY. Ce site internet ne permettant pas l'ajout de pièces jointes aux observations, celles-ci devront être, le cas échéant, adressées par courrier au commissaire enquêteur, domicilié pour la circonstance en mairie siège de l'enquête.